

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS555

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE 23

Supprimer les alinéas 105 et 106.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer un amendement introduit par le Sénat prévoyant la remise d'un rapport annuel dressant le bilan de l'utilisation de la dotation populationnelle dans le domaine des activités de psychiatrie.